



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal mercredi 17 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le 22 DEC. 2025

ID : 031-213100662-20251217-DEL2025085-DE

Bessières Lévrault

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 17 décembre 2025, à la Mairie de Bessières, sous la présidence de Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : le jeudi 11 décembre 2025. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, comportant une note de synthèse, un résumé des questions inscrites ainsi que des projets de délibération et de documents, utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ - Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Gérard CIBRAY Monsieur Jean Charles CONTE - Monsieur Pierre ESTRIPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Monsieur Monsieur Ludovic DARENGOSSE Madame Marie-Hélène PEREZ – Monsieur Bernard BERINGUIER - Monsieur Benoit MUÑOZ, Madame Émilie PEZET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Aäli HAMDANI à Monsieur Cédric MAUREL, Monsieur Bastien YERLES MONCERET à Monsieur DARENGOSSE, Madame Mylène MONCERET à Madame PEREZ.

Absents : Madame Élisabeth CORDEIRO, Monsieur Alexandre CHATAIGNER, Monsieur Jérôme BRIERE

Secrétaire de séance :

Composition légale du conseil municipal : 27

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de conseillers représentés : 3

2025 - 085 - URBANISME : Acquisition d'un terrain en indivision situé plaine de Balza

Rapporteur : Madame Françoise OLIVE

ADOPE

Votants : 24	Abstentions : 8	Exprimés : 16	Pour : 16	Contre : 0
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

A la demande de Monsieur le Maire, Madame la 5^{ème} Adjointe rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement de la plaine de Balza et de sa desserte voirie (voir plans ci-dessous), le plan d'aménagement ayant évolué de par son tracé, il est nécessaire d'acquérir des terrains appartenant à Madame MERCADAL Anne-Marie et Madame MASSOUTIE Martine.

Madame la 5^{ème} adjointe énonce qu'il appartient au Conseil Municipal de statuer sur l'acquisition de ces terrains.

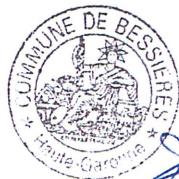
Tableau des contenances des parcelles concernées :

COMMUNE	PARCELLES	CONTENANCES
BESSIERES	B 1316	17 a 28 ca
BESSIERES	B 1317	11 a 33 ca
TOTAL		28 a 61 ca

**ENTENDU L'EXPOSE DE MADAME LA 5^{ème} ADJOINTE, ET APRES EN AVOIR
DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- ✓ **ACQUIERT** les parcelles ci-dessus au prix de 6,00 € /m² soit la somme de 17166 euros
- ✓ **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à l'un de ses représentant(e)s pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces, actes et avenants s'y rapportant ;
- ✓ **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Monsieur le Maire,



Cédric MAUREL